

## **Les pièces à fournir**

---

- Les statuts de la société
- L'extrait K-BIS
- Le justificatif de domicile personnel du gérant
- Une pièce d'identité du gérant
- Deux attestations fournies par le groupe ABBEI complétées et signées.
- Un mandat SEPA fourni par le groupe ABBEI.

### **Coût à la signature du contrat de domiciliation :**

1. Le premier trimestre de loyer TTC, soit :
  - ✧ 180 € TTC pour une domiciliation sans renvoi de courrier.
  - ✧ 198 € TTC pour une domiciliation avec 1 renvoi de courrier/semaine.
  - ✧ 216 € TTC pour une domiciliation avec 2 renvoi de courrier/semaine.
2. Le dépôt de garantie encaissable et remboursable au départ, soit :
  - ❖ 90 € TTC pour une domiciliation sans renvoi de courrier.
  - ❖ 100 € TTC pour une domiciliation avec renvoi de courrier.
3. Les plaquettes de signalisation soit : 72 € TTC.

### **Soit au total :**

- ✓ 342 € TTC pour une domiciliation sans renvoi de courrier.
- ✓ 370 € TTC pour une domiciliation avec 1 renvoi de courrier/semaine.
- ✓ 388 € TTC pour une domiciliation avec 2 renvoi de courrier/semaine.